

Rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement

COORDONNÉES

École Les Prés-Verts
1680, boulevard la Morille
Québec (Québec) G2K 2L2

Pavillon Saint-Bernard
1440, boulevard Bastien
Québec (Québec) G2K 1G6

Téléphone : 418 686-4040, poste 4025

Télécopieur : 418 622-7925

Site Internet : ecole-lesprevets-sbernard.cssc.gouv.qc.ca

Courriel : ecole.presverts@cscapitale.qc.ca

Téléphone : 418 686-4040, poste 4036

Télécopieur : 418 622-7950

Site Internet : ecole-lesprevets-sbernard.cssc.gouv.qc.ca

Courriel : ecole.stbernard@cscapitale.qc.ca

PORTRAIT DE L'ÉCOLE INSTITUTIONNELLE

Présidence du conseil d'établissement

Martin Lavoie

Nombre d'élèves

967 élèves

Particularités de l'établissement

Mesures d'accueil et de francisation

École adaptée au fauteuil roulant (Prés-Verts)

Service de garde

Pavillon Saint-Bernard École Les Prés-Verts

Préscolaire 4 ans 1er cycle 2e année

Préscolaire 5 ans 2e cycle

1er cycle/ 1re année 3e cycle

DAPP

Direction

Julie Delagrave

Direction adjointe

Marie Laverdière et Julie Bélanger

Valeurs du projet éducatif

Le respect de soi, des autres et de son autorité

La persévérance

La coopération et la collaboration

Programmes et projets offerts

Anglais intensif en 6e année

Activités paraservices de garde

Activités culturelles



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTENCE

Chers parents,

Déjà une autre année qui se termine. L'année scolaire 2021-2022 a été semblable à la précédente en plusieurs points : école à la maison, retour à l'école, port du masque, absences élevées pour cause de Covid. Cette année a encore été garnie de quelques changements et de déception pour nos enfants. Ces derniers ont encore une fois démontré beaucoup de courage, d'adaptation et de résilience.

De plus, nous tenons à souligner encore une fois, l'ardeur au travail, la détermination et l'innovation des membres du personnel, des enseignants et des professionnels qui ont dû à maintes reprises, se retourner rapidement afin de s'ajuster selon les événements et les situations. Une mention spéciale à tous les éducateurs en service de garde qui ont su s'adapter et ajuster à maintes reprises les activités afin que nos enfants se sentent le mieux possible. Merci à la direction pour leur soutien et l'habituelle collaboration qui fait de nos établissements, un environnement sain et évolutif pour toutes et tous.

Je tiens personnellement à remercier tous les membres du conseil d'établissement. Sans votre implication, vos commentaires, suggestions et votre présence aux rencontres, il serait difficile de tenir nos séances.

Cette année, toutes les séances se sont effectuées en mode virtuel. Espérons que celles à venir seront en mode présentiel. Je rappelle à tous les parents que vous êtes invités à vous impliquer comme parents auprès de l'école en assistant à son assemblée générale annuelle et, si vous souhaitez en vivre l'expérience, à soumettre votre candidature pour un poste au conseil d'établissement. Sachez aussi que toutes les rencontres du conseil d'établissement, de même que celles du comité de parents du centre de services scolaire, sont ouvertes aux parents non élus qui peuvent venir entendre les échanges et adresser toute demande, préoccupation ou recommandation au conseil. Au plaisir de vous compter parmi nous lors de la prochaine assemblée.

Martin Lavoie
Président du conseil d'établissement



MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Allen, Émilie
Bélanger, Julie
Delagrave, Julie
Fournier, Marie-Michèle
Gallant, Josée
Laverdière, Marie
Leblanc, Marie-Josée
Leclerc, Audrey-Ann
Perron, Véronique
Boucher, Manon (substitut)

Aissatou, Diallo
Félix, Caroline
Lavallée Caron, Véronique
Lavoie, Martin
Pincemin, Lydie
(Comité de parents)
Royer, Jean-Guy
(Substitut au comité de parents)

Jordan-Masse, Léonie
(Substitut 1)
Gauthier-Gagnon, Maryse
(Substitut 2)
Cruz, Patricia



DATES DES RENCONTRES

30 août 2021 (assemblée générale)
27 septembre 2021
29 novembre 2021
31 janvier 2022
21 mars 2022
30 mai 2022



SUJETS TRAITÉS

1. Pour le fonctionnement interne :

Élection à la présidence pour 2021-2022
Adoption des règles de régie interne du CE
Déclaration d'intérêts des membres
Dépôt du calendrier des séances
Approbation des sorties et activités éducatives
Adoption du budget d'opérations
Approbation du temps des spécialités et de la grille-matières
Adoption de la reddition de comptes (attestation des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées pour les établissements).
Adoption des principes d'encadrement des frais chargés aux parents.
Formation aux membres.

2. Lors des consultations du Centre de services scolaire :

Critères de sélection des directions d'établissement

SUJETS TRAITÉS (SUITE)

3. Pour assurer le bon fonctionnement de l'école :

Déroulement de l'assemblée générale
Adoption du budget du Conseil d'établissement (CÉ)
À chaque rencontre, les points suivants sont à l'ordre du jour afin de transmettre des informations à la population :
Mot de la représentante du service de garde
Mot de la représentante du comité de parents
Mot de la représentante de la communauté

4. Pour préparer la prochaine année :

Adoption du projet éducatif 2020-2023
Adoption des frais chargés aux parents pour les fournitures scolaires et du matériel didactique pour l'année 2022-2023
Adoption des frais chargés aux parents pour les sorties du service de garde 2022-2023
Adoption du budget d'opération pour 2022-2023
Adoption des projets d'anglais
Adoption des règles de fonctionnement du service de garde et de la tarification 2022-2023
Adoption de la matrice éducative des bons comportements

PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Selon le cas, l'établissement devra conserver l'une des deux phrases :

En conformité avec l'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan d'action a fait l'objet d'une révision, telle qu'exigée annuellement par la loi et a été actualisé.

ou

En conformité avec l'article 75.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école. Ce plan d'action a fait l'objet d'une révision, telle qu'exigée annuellement par la loi.

**Le Centre
de services scolaire
de la Capitale,
c'est...**

cssc.gouv.qc.ca

- Plus de 31 000 élèves
- Plus de 6 500 employés
- 67 établissements

46 écoles primaires
3 écoles primaires-secondaires
9 écoles secondaires
7 centres de formation professionnelle
2 centres de formation générale des adultes

Nos orientations stratégiques

Orientation 1

Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes

Orientation 2

Bonifier l'expérience éducative au sein de nos établissements

Notre vision

Une organisation ancrée dans sa communauté et à l'écoute de ses besoins qui mise sur l'engagement de son personnel en vue de favoriser la réussite scolaire de tous ses élèves, jeunes et adultes. Le Centre de services scolaire de la Capitale maintiendra sa gestion responsable des fonds publics, modernisera ses pratiques et contribuera au développement global de la personne par la culture.